



NUMÉRO : 52

Paris, le 15 juin 2018

Le Bulletin FRET à destination des UR, UAD, SF et militants

Dossier : CE FRET du 15 juin 2018 –

Réunion : CE FRET du 15 Juin 2018.

Délégation UNSA : Olivier SOULAT, Bruno MOINE, Massimo RASTELLI, Christophe BARTOLINI, Bertrand GAUTHIER (ROS)

Direction : Mme SIMON (DRH), M. AUBAGNAC (RS), Mme. MAZURIER (adj. RS)

Début de la séance à 9H20.

(Lecture des déclarations CGT, UNSA, SUD Rail, CFDT et FO FIRST. La délégation SUD Rail quitte la séance après son intervention)

La DRH déplore que SUD Rail quitte la séance. Elle ne souhaite faire aucun commentaire sur les déclarations des syndicats à propos du gouvernement. En revanche, elle souhaite apporter des éléments à nos déclarations :

- la direction invite les élus du CE Fret le 26 juin pour une présentation de la situation économique de l'entreprise à fin mai. C'est une réunion d'information.
- les actions syndicales des derniers mois ne permettent pas à FRET SNCF de retrouver un équilibre financier comme il avait été prévu en début d'année. Il faudra donc accroître le rythme des suppressions de personnel et renforcer les économies. A ce jour, les pertes financières dues aux grèves sont de 80 millions d'euros à FRET.
- la filialisation de l'entreprise est impossible sans une recapitalisation de la dette. D'après la Direction, sans filialisation, FRET SNCF est voué à disparaître.
- il est impossible de parler de l'accident mortel de Grande Synthe tant que la DAS effectue son travail.

II-1 et III-1 Compte rendu et consultation sur le bilan formation :

(Lecture des déclarations UNSA, CFDT et FO FIRST)

Madame Simon intervient sur les déclarations. La directive actuelle est de stopper toutes les formations jusqu'en septembre Son travail est de remettre en question la quantité et le coût de toutes les formations.

Elle étudie et fait étudier la pertinence de toutes les actions de formations. Des priorités seront données cependant à la sécurité.

Pour exemple, elle estime qu'un chef de projet n'a pas besoin de plus de 5 jours de formation pour être opérationnel sur son poste.

Vote : UNSA, CGT et FO FIRST ne participent pas au vote. CFDT vote contre.

III-2 Vote sur le médecin du cabinet de Besançon : : UNSA, CFSDT et FO FIRST votent pour (CGT ne participe pas).

Le docteur Barbara devient médecin au cabinet de Besançon.

VI-3 Consultation projet plateforme Normandie :

Présentation du projet par Monsieur Guinsburg.

Les maîtres mots de cette réorganisation sont les mêmes que pour les autres plateformes : offrir plus de souplesse dans la réalisation des tâches et le service rendu au client, ainsi que réaliser des économies.

On nous précise aussi que cette nouvelle mise en place consistera un enrichissement pour les agents de la plateforme.

L'UNSA s'interroge et demande quel sera l'enrichissement pour les 32 agents dont les postes seront supprimés. Effectivement, on assiste à une baisse de plus de 33% après la mise en place. Il est à noter que ce projet appelé « Normandie 3 » est la troisième réorganisation qui fait suite aux deux premières qui ont été des échecs. Il semble que, comme à son habitude, la Direction n'arrive pas (ou ne souhaite) pas créer un projet industriel viable mais plutôt à supprimer simplement des postes par vagues successives.

On peut déplorer, mis à part les sempiternels efforts en personnel, qu'il n'y a dans le projet présenté aucune analyse sur les gains attendus. On navigue encore et toujours en plein brouillard, la direction nous assurant qu'il va se lever tout seul et que le soleil brillera de nouveau...

Mr AUBAGNAC précise qu'aujourd'hui le dossier nous était simplement présenté et que la consultation serait ultérieure, suite à l'attente de la consultation du CHSCT.

(Lecture des déclarations CGT, UNSA et CFDT)

Lecture par la CGT d'une motion unitaire soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Demande d'une commission économique sur le projet « Normandie 3 »

VI-4 Désignation d'une nouvelle section de ligne pouvant être parcourue sur le régime des navettes Nantes – Chantenay – Vannes :

La direction souhaite nous présenter un projet mais comme à son habitude elle oublie de fournir les documents complets de ce projet...

Lecture par la CGT d'une motion unitaire soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

La direction considère que la consultation sur ce sujet a été effectuée.

V Réponses aux questions des délégations : (RAS)

Fin de la séance à 12H05.